

Zeitschrift: Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 31 (1980)

Heft: 1

Artikel: Illuminations extérieures à travers deux siècles de fêtes françaises

Autor: Gruber, Alain

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-393362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ILLUMINATIONS EXTÉRIEURES À TRAVERS DEUX SIÈCLES DE FÊTES FRANÇAISES

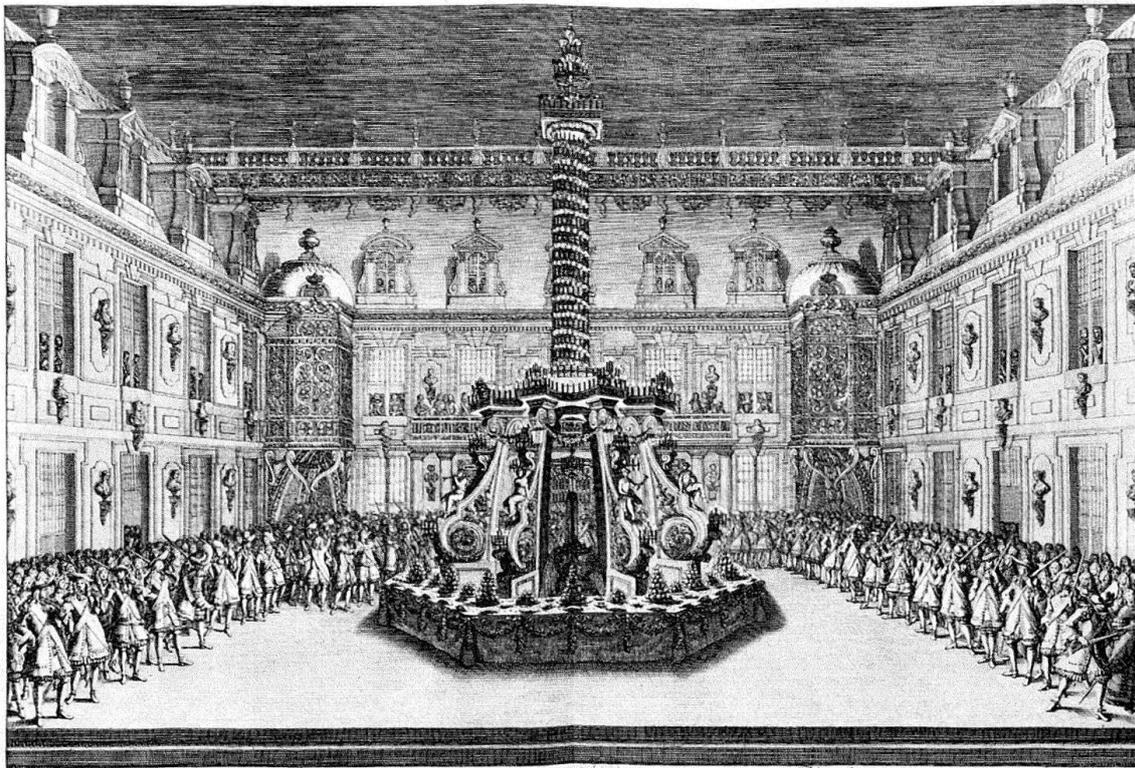
par Alain Gruber

La profusion de lumière artificielle inondant nos villes modernes dès la tombée de la nuit diffusée par d'innombrables enseignes lumineuses, les éclairages de façades officielles ou commerciales pour les motifs les plus divers, allant de la mise en valeur esthétique à la protection lumineuse, ne suscite plus guère l'étonnement de nos citadins. Pourtant, pendant de longs siècles, l'illumination extérieure nocturne suscita toujours un sentiment de merveilleux bien compréhensible. Les prouesses techniques réalisées dans le domaine de l'illumination depuis un siècle ont rendu bien des services, mais ont aussi dérobé à nos contemporains une source d'émerveillement intimement liée à l'esprit de fête que notre civilisation tente de ressusciter sans grand succès.

En effet, un bref regard sur ce que représentaient d'efforts et de préparatifs les grandes illuminations il n'y a pas plus de deux ou trois générations, permet d'apprécier à sa juste valeur les éclairages nocturnes les plus modestes comme les feux d'artifices qui faisaient partie intégrante de toute grande fête. L'aspect exceptionnel de ces événements a heureusement survécu dans nos mémoires grâce au grand nombre de représentations peintes, dessinées, gravées, grâce aussi aux descriptions admiratives et aux reportages minutieux des chroniqueurs de ces époques révolues; ces témoignages facilitent notre prise de conscience à ce sujet et nous permettent de faire revivre des plaisirs éteints depuis longtemps.

Or, s'il est indéniable que la succession d'inventions révolutionnaires du XIX^e et du XX^e siècles transforma radicalement les modes d'illuminations traditionnels, il est néanmoins erroné d'imaginer qu'aucune évolution ne se soit opérée de l'Antiquité à l'ère industrielle dans ce domaine. Ainsi pourrions-nous constater qu'un monde sépare les grandes fêtes de nuit données à sa Cour par Louis XIV en 1664, 1668 et 1674 dans le merveilleux cadre du palais et du parc de Versailles en pleine phase d'exécution et les fêtes organisées sous le règne de Louis XVI un siècle plus tard, puisque seules celles-ci nous intéressent dans cette brève communication.

Les ordonnateurs de ces manifestations somptuaires, d'ailleurs chargées de sens politique et propagandiste, semblent avoir eu eux-mêmes pleinement conscience de la singularité et du luxe de tels illuminations; car non seulement faisaient-ils appel aux meilleurs spécialistes et artistes de l'époque pour la conception, la mise en scène et finalement la réalisation de ces fêtes de nuit, mais encore demandaient-ils à d'éminents peintres et graveurs de fixer par le pinceau ou le burin le souvenir de décors et de moments éphémères jugés dignes de survie. Il s'agissait aussi de transmettre à d'autres l'éblouissement de réjouissances féeriques, réservées en un premier temps exclusivement à la Cour, puis, au XVIII^e siècle, à la population parisienne. Les fêtes, créées d'abord dans le cadre d'une véritable liturgie monarchique où les lumières jaillissant de l'obscurité ajoutaient grandement à la gloire quasi divine du roi, furent dégradées par la suite au niveau



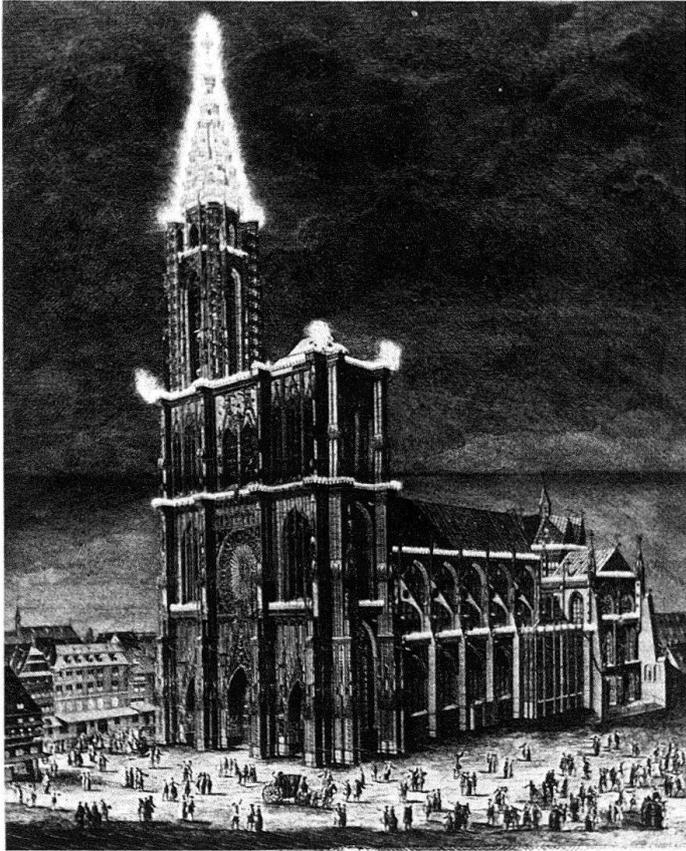
Quatrième Journée.
Festin dont le table étoit dressée autour de la fontaine de la cour de marbre du Château de Versailles, au dessus de laquelle s'élevoit une Colonne toute de lumière.

Dies Quartus.
Cena, cuius mensa extracta erat circa fontem marmorei caudij Trochilorum, super ejus apicem Columna ignis exurgebat.

Vigarani; festin dans la cour de marbre de Versailles, le 28 juillet 1674. – Estampe de Lepautre

d’amusement favori de la population parisienne. Celle-ci prit tant de goût à ces plaisirs ruineux pour l’administration métropolitaine, que d’habiles entrepreneurs n’hésitèrent pas à promouvoir des fêtes payantes. Ces dernières comprenaient tous les aspects de la grande fête publique et surtout les feux d’artifices et les brillantes illuminations qui, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle firent la gloire des différents *vauxhalls* parisiens et notamment celle du célèbre *Colisée*.

Où faut-il chercher la cause de l’engouement pour les fêtes nocturnes sinon dans l’esprit de féerie majestueuse qu’elles engendraient auprès de l’homme avide de merveilleux? A une époque généralement passionnée pour les nouveaux idéaux d’urbanisme, la fête de nuit permettait de dissimuler ce qui choquait le goût et d’exalter ou de réaliser – provisoirement – des édifices et des perspectives que l’on pouvait alors juger dignes de réalisation ou non comme le seraient des maquettes à grande échelle. Ainsi en fut-il des premières fêtes versaillaises où les illuminations accentuaient les perspectives et les ensembles tout en maintenant dans une ombre bienvenue les nombreuses imperfections d’un parc en pleine voie d’élaboration, planté d’arbres minuscules et privé de la majeure partie de ses bassins et constructions principales. Ce recours à l’illusion fut toujours recherché au XVIII^e siècle et, pour ne citer que cet exemple type, en 1763, lorsque les fêtes de nuits savamment orchestrées surent donner l’impression d’une place Louis XV achevée. Or à cette époque, seul le pavillon de droite abritant le Garde-meuble



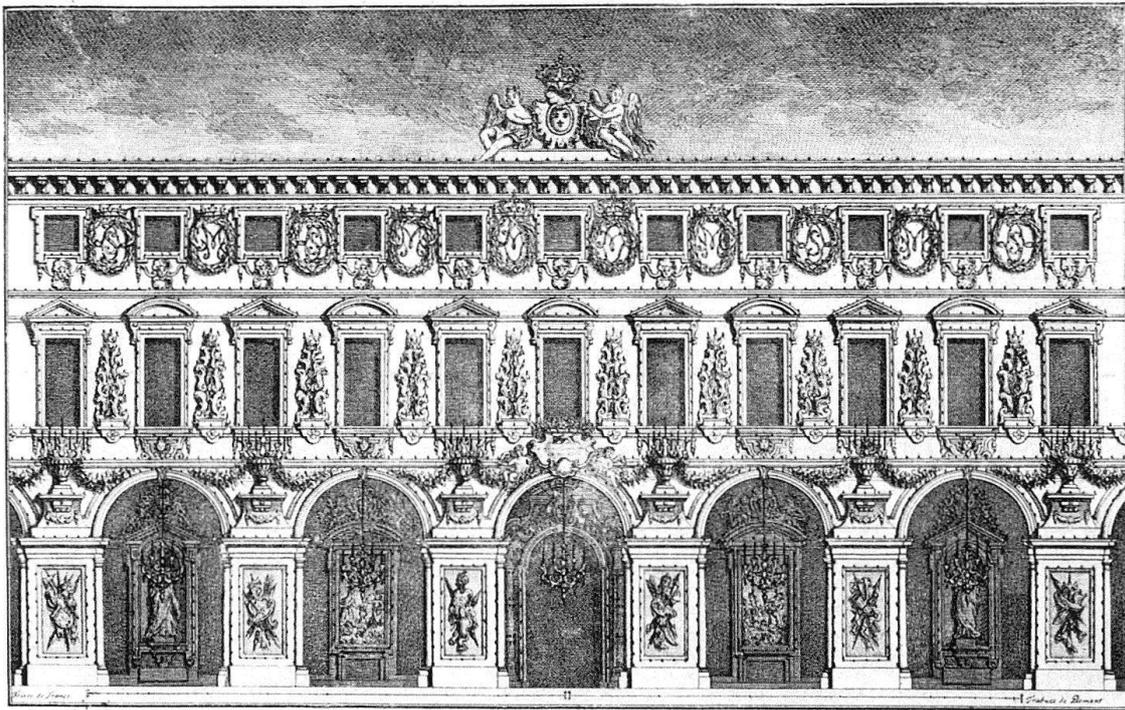
Ch. Weiss; illumination de la cathédrale de Strasbourg pour la réception de Louis XV, le 5 octobre 1744. – Estampe

Nicolas de Robilant. Façade décorée pour l'illumination de l'hôtel du Baron de Choiseul à Turin, le 17 avril 1771. – Estampe

royal avait été réalisé. Le pendant, de l'autre côté de la rue Royale, dut être simulé par un gigantesque échafaudage habillé de toiles peintes en trompe-l'oeil et parsemé de luminons.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, de nombreux ouvrages spécialisés renseignent avec toutes les précisions requises sur les détails techniques relatifs à la réalisation de ces illuminations nocturnes. Issu de l'art militaire, l'art du feu d'artifice est introduit en France par des artificiers italiens appelés à Paris par le cardinal de Mazarin. Ils en conservent d'ailleurs la quasi exclusivité jusqu'en plein XIX^e siècle. Parmi ces artistes, il convient de citer les Torrè et les Ruggieri avant tous autres, car ce sont eux qui mettent au point les méthodes toujours nouvelles d'illumination dont il est question dans notre texte. Ils évitent bien entendu de divulguer leurs secrets par des publications techniques qui risqueraient de faire tomber dans le domaine public des recettes soigneusement dissimulées. Parmi les livres de recettes, le plus célèbre et le plus répandu grâce à de nombreuses rééditions est, au XVIII^e siècle, le *Traité des feux d'artifice* par Frézier comprenant également de nombreuses idées de base pour les illuminations et des estampes suggestives et presque indispensables à la compréhension du texte.

Contrairement à la méthode italienne qui consiste alors à illuminer les façades en y fixant de grandes torches, la France n'adopte que rarement cette mode séduisante mais trop dangereuse dans des villes où les constructions habituelles font largement usage du bois. Aujourd'hui encore, les façades de pierre des palais italiens sont fréquemment parsemées d'anneaux qui servaient à y ficher les torches. A leur place, nous trouvons en



Facade de l'Hotel de S.E.M. le Baron de Choiseul Ambassadeur de France a Turin ornée, et illuminée le 17 avril 1771 a l'occasion du mariage de L'AR. Madame la Princesse Josephine de Savoie, et Monseigneur le Comte de Provence

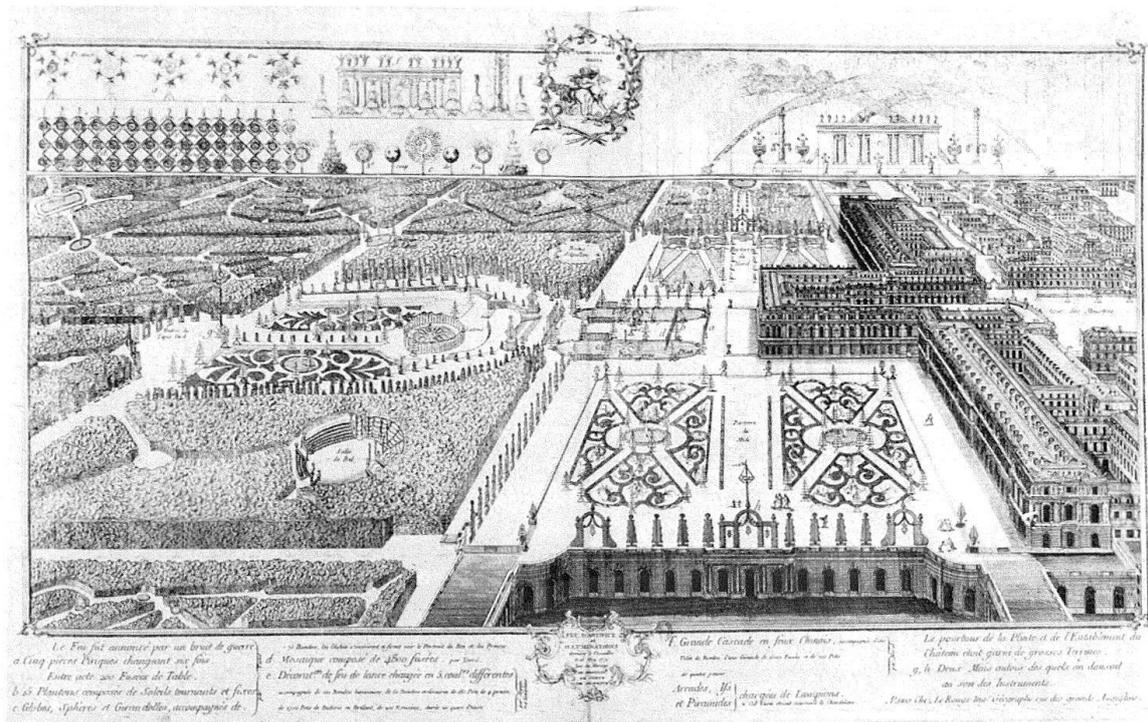
Gravé par M. de la Roche, chez M. de la Roche, Palais National, ci-devant de Versailles, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Liberté, ci-devant de la Constitution, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Liberté, ci-devant de la Constitution, ci-devant de la République.

Se trouvent a Turin chez Monfrè, Percipi Marchand Libraire

E. Borelli del.

France et dans les autres pays septentrionaux des illuminations extérieures réalisées à l'aide de chandelles ou de *lances à feu* décrites par Frézier. Ces dernières avaient l'avantage de produire une lueur intensive et résistaient mieux aux intempéries. L'illumination réalisée en 1674 dans la cour de Marbre du palais de Versailles à l'occasion d'un grand festin en plein air par le célèbre machiniste et décorateur Vigarani avait été disposée selon ce procédé et produisit un éclairage indirect des façades apparemment assez original et intéressant pour mériter d'être gravée deux ans plus tard par Jean Lepautre. Au-dessus d'une table polygonale se dressait une gigantesque colonne torse dont la spirale était précisément constituée d'une succession de *lances à feu*. La base monumentale de la colonne était en outre parée de girandoles et de lustres qui intensifiaient l'éclairage de la partie inférieure de ce monument de lumière traité comme un immense surtout de table. En de nombreuses autres occasions, les colonnes à spirales de lumière furent adoptées dans les décors de fêtes au XVII^e comme au XVIII^e siècles. Parmi les plus réussies du genre il faut évoquer celles qui flanquaient la grande machine du feu d'artifice par Moreau-Desproux en janvier 1782 à l'occasion des célébrations parisiennes de la naissance du Dauphin.

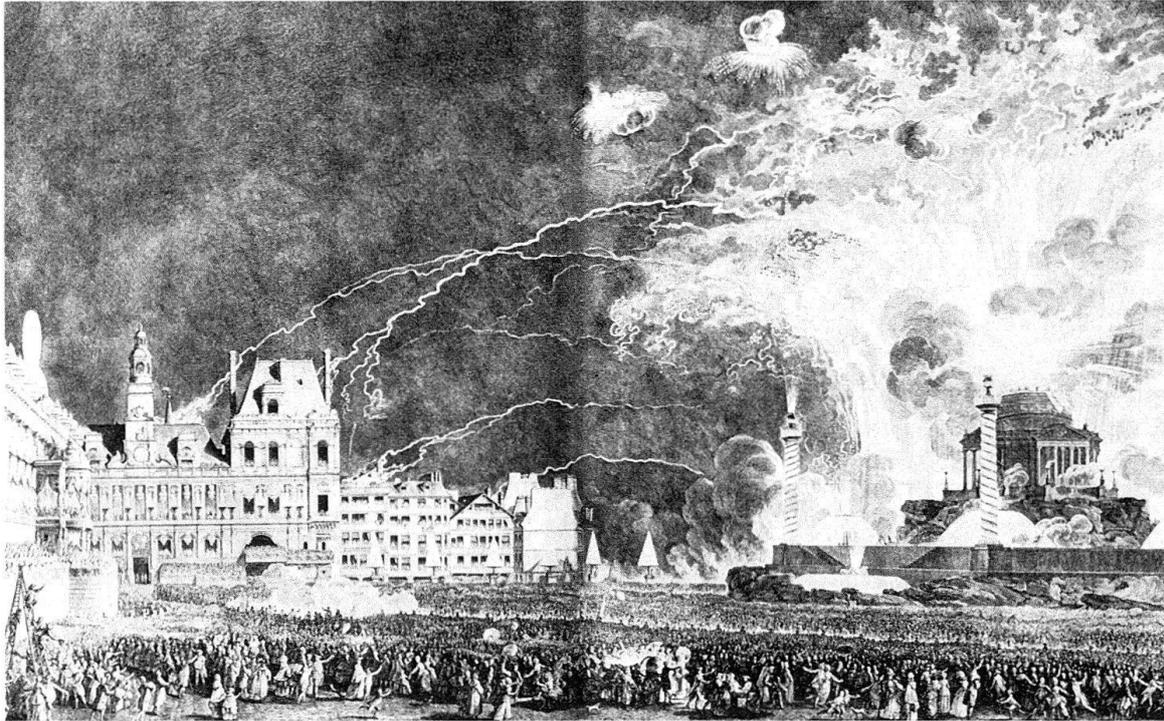
Dans les pays nordiques, les illuminations les plus simples consistaient habituellement en cordons de lumignons formés de petits pots emplis d'huile, de poix ou de suif disposés sur les appuis des croisées. Afin d'intensifier la lumière et de mieux illuminer les façades, de tels pots furent par la suite placés sur toutes les saillies possibles que présentaient les hasards de l'architecture des façades. Lorsque ces saillies manquaient ou pa-



Plan de l'illumination et du feu d'artifice dans le parc de Versailles, le 15 mai 1771, pour le mariage du comte de Provence et de Joséphine de Savoie. – Estampe

raissaient insuffisantes, des rebords étaient spécialement fixés sur les maisons. La composition des matières de ces pots faisaient l'objet de beaucoup de soin et de recherches, car il s'agissait de garantir les illuminations des caprices du temps, des coups de vent, de la pluie en trouvant des matières propres à y résister. Cette méthode mise au point pour l'éclairage intensif des façades fut également adoptée pour celui des façades éphémères composant les décors d'architecture des machines des feux d'artifice ou des grandes compositions d'illumination qui se multiplièrent à l'époque que nous étudions. Ici, d'immenses progrès s'effectuent entre l'époque du Roi-Soleil et celle de la Révolution.

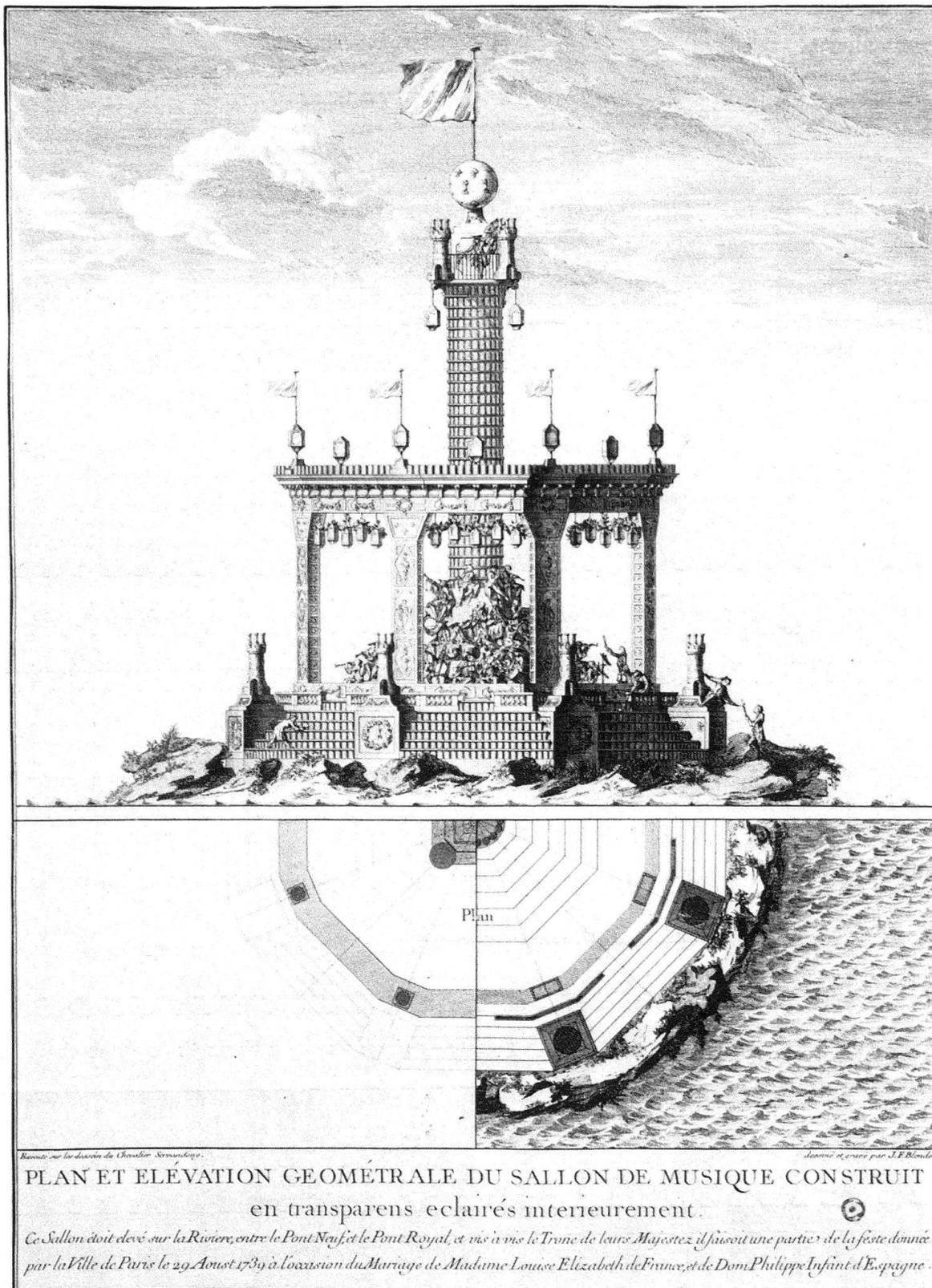
L'éclairage le plus spectaculaire selon ce procédé et qui suscita toujours la jalousie des organisateurs parisiens, resta à partir de 1744 l'illumination jadis célèbre de la flèche de la cathédrale de Strasbourg. Inventée lors de la visite qu'effectuait dans la métropole alsacienne Louis XV à la suite de sa grave maladie qui avait failli l'emporter devant Metz, elle remporta un tel succès qu'elle fut régulièrement répétée à l'occasion des grandes fêtes strasbourgeoises; à l'occasion du passage de la Dauphine venue de Saxe, de celui de la Dauphine venue de Vienne, pour le Tsar, fils de Catherine II et pour honorer d'autres monarques passant par Strasbourg à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Cet éclairage s'intensifia au fur et à mesure de ces expériences successives et, grâce à l'invention de modes d'allumage nouveaux et de mèches spéciales, la cathédrale parut revêtue d'un manteau de lumière visible de loin et qui semblait miraculeux aux contemporains. La façade et la flèche gothiques avec leurs innombrables ressauts étaient évidemment particulièrement indiquées pour une telle entreprise inspirée à l'origine par les illuminations de la basilique et de la coupole de Saint-Pierre à Rome. Ce type d'éclairage



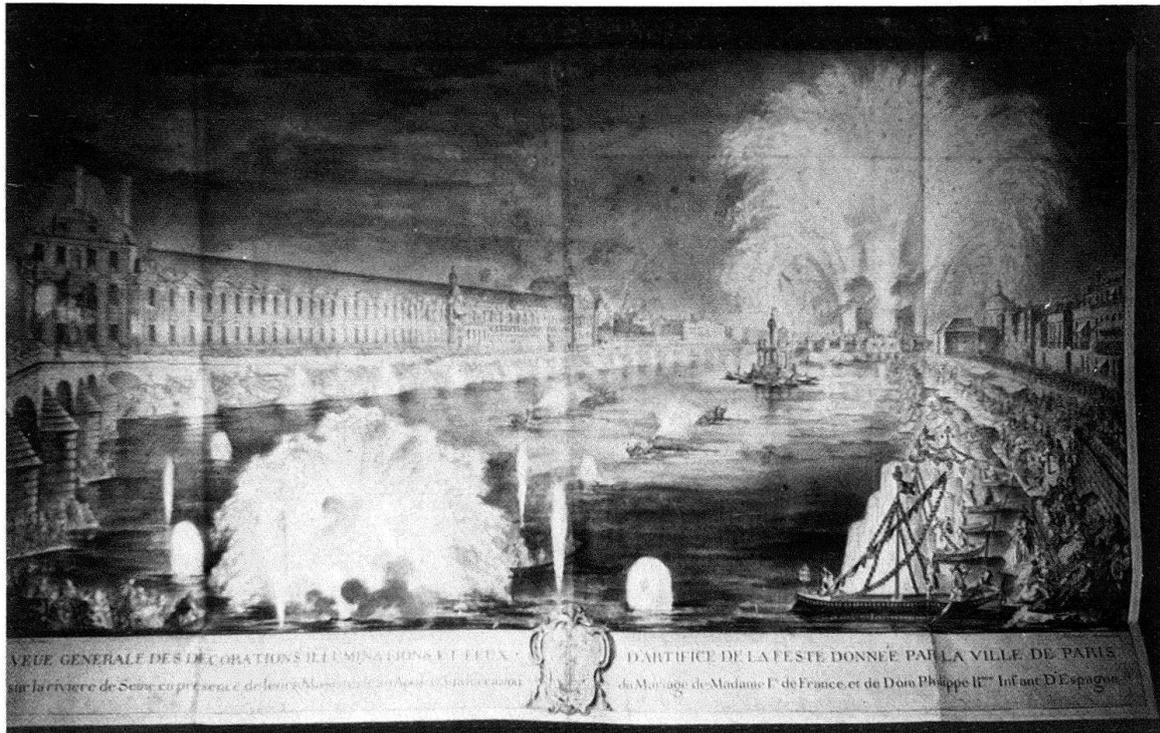
Estampe de J. M. Moreau-le-Jeune représentant les décors de fêtes et les illuminations devant l'Hôtel de ville de Paris pour la naissance du Dauphin, par P. L. Moreau-Desproux, le 21 janvier 1782

rage à lumignons se retrouve partout et très fréquemment. De nombreuses estampes en perpétuent le souvenir. Ainsi pourrions-nous évoquer à nouveau la fameuse fête donnée à Soleure par l'Ambassadeur de France désireux d'honorer la naissance du Dauphin par des festivités en 1782, dans le cadre-même de cette revue (XXV. 1974.4, pp. 207–214), mais aussi celles de l'hôtel du baron de Choiseul, Ambassadeur de France à Turin qui, pour un bal donné en l'honneur du mariage d'une princesse de Savoie avec le comte de Provence en 1771, fit non seulement revêtir la façade des cordons habituels, mais y fit ajouter un décor supplémentaire comprenant des applications de miroirs à girandoles, de pots à feu chargés de chandelles, de mascarons lumineux aux armes des jeunes époux et de lustres suspendus dans les croisées des grandes arcades, transformant littéralement une façade extérieure en un décor élégant de salon.

Cette façon d'illuminer les façades fut également et très fréquemment appliquée pour l'éclairage des surfaces simulant des architectures réelles et servait tant à donner l'illusion de véritables constructions comme nous l'avons vu pour les fêtes de 1763 à Paris ou pour dissimuler des ensembles nuisant à la vue générale des scènes servant aux grandes fêtes publiques. En 1782, l'élévation d'un tel *échafaudage d'illumination* en face de l'hôtel de Ville de Paris changeait et embellissait l'irrégulière et vétuste place de Grève au détriment des loueurs de fenêtres lors du grand feu d'artifice pour la naissance du Dauphin. A l'occasion de la fête de la Fédération en 1790, des architectes restés anonymes avaient projeté l'élévation d'une façade de lumière en forme d'arc de triomphe au sommet de la butte de l'Etoile et au bout des Champs-Élysées. Ce projet, abandonné à l'époque, fut repris en 1810 par Percier et Fontaine à une échelle gigantesque pour l'en-



G. N. Servandoni; salon de musique flottant sur la Seine à Paris, composée de lanternes. Fête du 29 août 1739 pour le mariage de Don Philippe d'Espagne et Louise-Elisabeth de France. – Estampe



Vue générale de la fête du 29 août 1739, pour le mariage de Don Philippe d'Espagne à Paris. Au premier plan, le Pont-Royal; à gauche, le Louvre; au fond le feu d'artifice tiré du terre-plein du Pont-Neuf. – Gouache, Archives nationales, Paris

trée de l'Impératrice Marie-Louise à Paris. Ce décor préfigurait en fait l'arc de triomphe que Napoléon demanda d'ériger au même emplacement et qui fut réalisé par Chalgrin quelques années plus tard à la gloire de la Grande Armée de l'Empire déchu. Cet exemple de préfiguration d'un édifice réel par l'élévation d'un décor d'illumination est un des plus grandioses de la sorte mais ne doit pas faire oublier de très nombreuses réalisations issues d'une pratique identique du XVI^e au XIX^e siècles.

Un autre procédé d'éclairage de façades éphémères, remontant au moins au XVI^e siècle, très fréquent au XVII^e et un peu abandonné au XVIII^e consistait à exécuter des *échafaudages* plus ou moins élaborés, *tendus de toiles peintes en trompe-l'œil d'architecture*, enduite d'huile pour la transparence et éclairés de l'intérieur. Ces décors avait notamment été en faveur en Flandres où Rubens excella dans ce genre et pour lequel de nombreuses esquisses subsistent jusqu'à nos jours. Ces sortes de lanternes géantes se retrouvent chez Servandoni, aussi bien pour ses décors de fêtes que pour ses coulisses de théâtre. Ces dernières firent toute la renommée de ses fameux spectacles montés dans la salle à machines des Tuileries. Ainsi réalisa-t-il un temple flottant au milieu du bassin de la Seine entre le Louvre et l'Institut, construit en 1739 pour les fêtes du mariage de Madame Première et du futur duc de Parme. Cet édifice surprenant comprenait des degrés circulaires au sommet desquels se dressait un castel autour duquel avaient pris place les musiciens d'un grand orchestre. Cet édifice monté sur un radeau amarré en pleine rivière, était entièrement composé de petites lanternes à transparents, d'ailleurs nommé «*palais de cristal*» dans les descriptions admiratives de l'époque.

Sous l'influence des Italiens et avec les premières créations de vastes jardins à la française, débuta le règne des grandes fêtes de nuits dans *les parcs éclairés* ; d'abord timidement comme à Vaux-le-Vicomte, puis plus brillamment comme pour les trois célèbres fêtes de nuits versaillaises. Après s'être contenté de suspendre des lanternes aux arbres et d'avoir disposé des pots à feu dans les jardins, on érigea des châssis de lumignons qui épousaient la forme des boulingrins, des ifs taillés et autres charmilles en architecture de verdure. Une des illuminations les plus complètes fut réalisée en 1770 pour le mariage du futur Louis XVI et de Marie-Antoinette. Le grand canal de Versailles comme toutes les autres allées du parc étaient doublés d'une rangée de châssis de lumignons et d'ifs de lumière. L'artificier Ruggieri précise dans ses mémoires que, grâce à l'invention de Varennes de Béost, receveur général des finances et correspondant à l'académie royale des sciences, il fut possible d'allumer l'ensemble de ce gigantesque éclairage en moins de trois minutes. Ce système de mèches d'artifice communicantes et d'étoupilles spéciales fut rapidement adopté ailleurs. A une époque où l'illumination instantanée était totalement inconnue, cette invention parut miraculeuse et presque diabolique aux yeux d'un public émerveillé. Le miroitement de l'eau avait l'avantage de redoubler l'éclat de la lumière ; c'est pourquoi on recherchait toujours la proximité des bassins pour les illuminations des jardins. A cet avantage esthétique s'ajoutait d'ailleurs celui de parer aisément aux réels et si fréquents dangers d'incendie. C'est pour ces diverses raisons que l'on relève une constante prédilection pour les fêtes d'eau.

Les descriptions de l'époque font ressortir le souci des spécialistes chargés des illuminations de rechercher des méthodes permettant d'*intensifier la luminosité des éclairages*, de les faire jaillir spontanément et de les varier. Les fêtes de nuit ordonnées par Marie-Antoinette dans son jardin de Trianon répondaient à ces aspirations et sont connues par les descriptions et les illustrations de l'époque. Ces éclairages séduisaient surtout par l'invisibilité des points de feu dissimulés dans les fossés ou derrière des châssis, véritables coulisses peintes en trompe-l'œil de verdure et s'intégrant parfaitement dans le cadre de ces jardins exceptionnels. L'ancêtre des projecteurs invisibles était né ! L'éclairage de plein air rejoignait ici celui de la scène qui avait fait de grands progrès à la même époque grâce à l'invention du quinquet permettant d'intensifier ou de réduire l'éclairage à volonté.

Ce goût pour *l'illumination indirecte*, d'abord appliquée dans les jardins, fut adoptée vers la fin du XVIII^e siècle dans celle des édifices. La défaveur des traditionnels lumignons était ainsi amorcée, car ceux-ci avaient toujours fait courir de sérieux dangers aux spectateurs, aux ouvriers-acrobates chargés de l'allumage de lumignons souvent si difficiles d'accès et aux bâtiments eux-mêmes, constamment menacés d'incendies.

Après avoir fait de remarquables progrès au cours de l'époque évoquée, les illuminations extérieures cessèrent de s'améliorer jusqu'à l'invention de l'éclairage à gaz et – à plus forte raison – de l'électricité, deux inventions révolutionnaires également applicables dans le domaine de l'éclairage de plein air. Or, malgré la multiplication des lanternes, l'illumination intensive des jardins et des édifices resta, jusqu'à une époque récente, l'apanage des manifestations exceptionnelles, rares et onéreuses, des grandes fêtes et cérémonies.